



Spécialisation Peintre Décorateur

› **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

› **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

› **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

› **Objectifs professionnels**

Réaliser des ornementsations.

Réaliser des imitations de bois.

Réaliser des imitations de marbres.

Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs.

Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil.

› **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

› **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

› **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

› **Durée de la formation**

Temps en centre : 100 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 100 heures

› **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 5 000 €

› **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

› **Validation / Sanction**

Attestation de fin de formation

› **Suite de parcours**

titre professionnel agent de maintenance du bâtiment

titre professionnel plaquiste-plâtrier

titre professionnel peintre en bâtiment

titre professionnel chef d'équipe construction durable.

› **Débouchés**

peintre décorateur

peintre d'intérieur

peintre en bâtiment

chef d'équipe

peintre en décors spectacle événementiel

› **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

› **Programme de formation**

CCP3 - Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil.

➤ **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr
Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15

➤ **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 Spécialisation Peintre Décorateur (6 mois de la sortie de la formation)



➤ **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre

